



Typologie des exploitations volailles de chair en Pays de la Loire

4 683 exploitations ligériennes produisent des volailles de chair. Pour 3 309 d'entre elles, il s'agit du principal atelier volaille de l'exploitation. Plus de la moitié sont des élevages de volailles standard et un tiers des élevages de volailles Label Rouge. Peu d'exploitations sont spécialisées, et dans la plupart des cas, la volaille n'est pas l'activité dominante de l'exploitation en termes de temps de travail. Les départements de la Vendée et de la Sarthe comptent le plus grand nombre d'élevages. 48 % des exploitations ont un exploitant de plus de 50 ans et elles détiennent 48 % des volailles de chair.

Les Pays de la Loire sont la deuxième région avicole française, derrière la Bretagne, avec près de 5 000 exploitations ayant une activité de production de volailles de chair (440 000 tonnes ; 24 % de la production nationale). Entre 1998 et 2006, la production française de volailles de chair a décliné par suite de la perte de marchés à l'exportation et de la progression régulière des importations. Depuis 2007, elle s'est stabilisée grâce à la reprise des exportations vers les Pays tiers mais les importations de produits frais d'origine européenne continuent de se développer. La surface totale des bâtiments de volailles de chair des Pays de la Loire s'élève à 5 256 000 m² en 2010. Le nombre d'élevages diminue et la production se concentre. La surface moyenne des bâtiments augmente et atteint 1 350 m² en 2010. Les élevages de

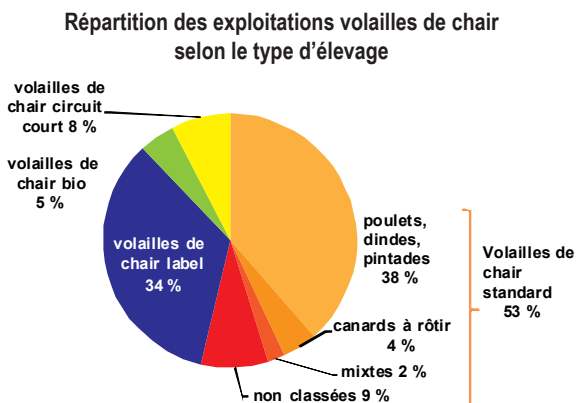
plus de 2 000 m² de surface de bâtiment sont en plus grand nombre. Parallèlement, le nombre d'éleveurs en production Label Rouge s'accroît, notamment en Mayenne et en Vendée, mais c'est en Sarthe qu'ils sont les plus nombreux.

4 683 exploitations ligériennes ont un atelier volailles de chair. Hors petits élevages (moins de 0,15 UTA¹ sur la volaille), elles sont au nombre de 3 898. Pour 3 309 d'entre elles, cet atelier est la principale activité volaille de l'exploitation (au moins 60 % du temps de travail consacré à la volaille concerne la volaille de chair). Elles détiennent 86 % des surfaces de bâtiments volailles de chair de la région, 12 % des canards gras, 7 % des poules pondeuses.

Avertissement : l'analyse qui suit porte sur les 3309 exploitations pour lesquelles l'atelier volailles de chair est la production avicole principale de l'exploitation, c'est-à-dire mobilise plus de 60 % du temps de travail consacré à l'aviculture.

Les exploitations volailles de chair sur le territoire ligérien

Une production sous Label Rouge bien implantée



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Un tiers des exploitations ont un atelier de volaille Label Rouge (LR). Parmi les 1 779 exploitations classées en volailles standard, 1 273 produisent du poulet, de la dinde ou de la pintade, 145 du canard à rôtir et 73 sont mixtes (canard et une autre espèce). Pour 288 exploitations, les espèces produites n'ont pu être identifiées.

Des particularités départementales

La Vendée et le Maine-et-Loire ont la particularité d'avoir le plus grand nombre d'élevages de canards (respectivement 9 % et 10 % de leur nombre d'élevages standard).

La Vendée et la Sarthe détiennent près de 60 % des élevages ligériens de volailles de chair. Alors qu'en Vendée, les deux tiers des élevages sont des élevages standard, comme en Maine-et-Loire, en Sarthe, 61 % sont des élevages LR. Ce département concentre d'ailleurs la moitié des élevages LR de la région et 53 % des surfaces de bâtiments.

La Mayenne est le deuxième département pour sa proportion d'élevages LR (36 % des élevages sont LR). Dans les autres départements, environ un cinquième des exploitations produisent des volailles LR.

Les exploitations volailles standard sont principalement situées en Vendée (36 %) et en Maine-et-Loire (21 %). Ces deux départements concentrent respectivement 38 % et 24 % des surfaces de bâtiments de volailles standard. 30 % des exploitations commercialisant en circuits courts sont en Loire-Atlantique. Dans ce département, 20 % des élevages de volailles de chair commercialisent en circuits courts (8 % en moyenne régionale).

Des exploitations d'en moyenne 85 ha, souvent individuelles et à main d'œuvre familiale

Les 3 309 exploitations volailles de chair de la région, comptant 5318 exploitants, emploient en moyenne 2,1 UTA avec **une main d'œuvre essentiellement familiale** (80 % des UTA). En Vendée

et en Maine-et-Loire, où la taille des élevages et la proportion d'élevages canards et mixtes est la plus élevée, le nombre d'UTA atteint respectivement 2,2 et 2,4 UTA par exploitation.

19 % des exploitations emploient des salariés permanents. L'emploi salarié est plus important dans les exploitations en circuits courts (0,52 UTA/exploitation) et surtout dans les élevages de canards à rôtir (1,2 UTA/exploitation). Dans ces derniers, les salariés représentent 40 % de la main d'œuvre quand ils ne sont que 15 % dans les exploitations volailles de chair LR.

La SAU des exploitations volailles de chair est de 85 ha. En volailles standard, la SAU est de 84 ha dont 40 % de surfaces en céréales, oléagineux ou protéagineux (COP). En LR, la SAU atteint 97 ha, dont 47 % de surfaces en COP. L'élevage de volailles de chair en Pays de la Loire n'est pas hors sol.

L'âge moyen des éleveurs de volailles de chair est de 46 ans.

Les exploitations ayant un exploitant de plus de 50 ans représentent 48 % de l'ensemble et détiennent 48 % des surfaces en volailles de chair. En canard standard, cette proportion monte à 53 %. A peine 40 % des exploitations dont un des exploitants a plus de 55 ans ont un successeur connu.

Des exploitations spécialisées rares, sauf en Vendée et Maine-et-Loire

La volaille de chair est principalement produite dans des exploitations où l'activité volaille n'est pas dominante en termes de temps de travail (moins de 60 % du temps de travail de l'exploitation) : 1866 exploitations sont dans ce cas, représentant 57 % des exploitations et la moitié des volailles de chair. L'atelier volailles de chair est de taille plus faible dans ce type d'organisation. La surface moyenne est de 92 ha. Historiquement, la production de volailles est apparue comme complément de revenu ou pour compenser l'impossibilité d'accroître l'atelier principal (lait ou bovin viande). 46 % de ces exploitations ont un exploitant âgé de plus de 50 ans.

337 exploitations sont diversifiées avec l'activité volaille dominante (plus de 60 % du temps de travail). Elles représentent 10% des exploitations et 17% des volailles de chair. Ce sont des exploitations de taille modeste (41 ha en moyenne). Leur présence est plus marquée en Vendée (36 % d'entre elles) et en Sarthe (25 %). 45 % de ces exploitations seront concernées par un départ en retraite dans les dix ans.

427 exploitations sont spécialisées en volailles. Elles se rencontrent surtout en Vendée (44 % d'entre elles) et en Maine-et-Loire (30 %). Elles sont rares en Mayenne et en Sarthe du fait de l'importance du LR : la production LR est rarement unique sur les exploitations, elle est au moins associée à des COP. Les exploitations spécialisées n'ont que 4 ha de SAU en moyenne. Elles regroupent 13% des exploitations et 17 % des volailles de chair. 54 % de ces exploitations ont un exploitant âgé de plus de 50 ans.

277 exploitations sont multi-ateliers, chacun d'entre eux mobilisant au moins 1 UTA (8 % des exploitations, 11 % des

L'exploitation individuelle est la forme juridique la plus répandue (38 % des exploitations). La proportion d'EARL atteint 35 % et celle des GAEC 20 %.

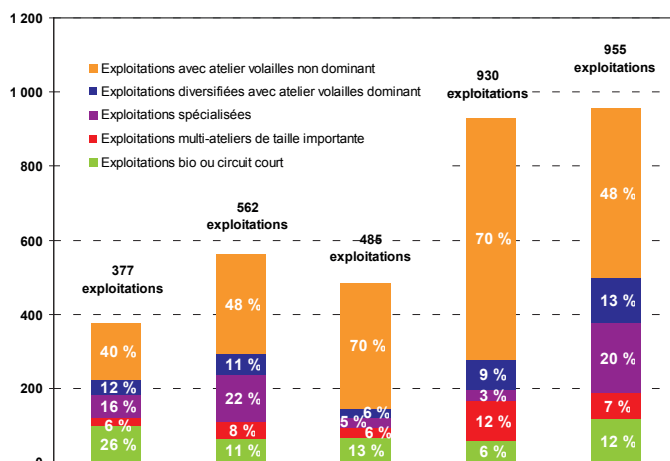
Malgré la concentration des élevages qui s'est opérée ces dernières années, **la taille moyenne des ateliers de volailles de chair reste relativement modeste.** En volailles standard, elle est de 1 660 m². Les surfaces observées en Mayenne et en Sarthe sont plus faibles (environ 1 400 m²) et en Maine-et-Loire plus élevées (1 800 m²). Dans l'ensemble européen, cela constitue un des freins à la compétitivité des élevages ligériens. Dans les pays concurrents, les tailles d'élevage sont nettement supérieures : 3 000 m² en Allemagne et aux Pays-Bas et 4 500 m² au Royaume-Uni.

En volailles LR, la surface moyenne est de 1 100 m². Les élevages LR sarthois approchent 1 250 m². Dans les autres départements, ils sont plus petits (900 m²).

volailles de chair). Souvent de forme sociétaire, elles disposent d'une SAU moyenne de 170 ha. 57 % d'entre elles ont un départ en retraite prévu dans les dix ans. Elles sont plus nombreuses en Sarthe (39 % d'entre elles) et en Vendée (26 %). Les ateliers volailles sont souvent conduits comme des ateliers spécialisés.

402 exploitations sont en agriculture biologique ou en circuits courts. Elles ne produisent que 4 % des volailles de chair. Leur surface moyenne est de 51 ha.

Les types d'organisation dans les départements



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service régional de l'information statistique et économique

5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2

Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79

Courriel : srise.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

- Directeur Régional : Vincent FAVRICHON
- Directrice de la publication : Patricia BOSSARD
- Rédacteur en chef : Jean-Pierre COUTARD
- Stagiaire : François GUIGNARD
- Composition : Bénédicte GUY
- Cartographie : Virginie PERIN
- Dépôt légal à parution
- ISSN : 1956 - 7499
- © Agreste 2013

en partenariat avec le



Pôle Economie et Prospective des
Chambres d'Agriculture
des Pays de la Loire

pole-economie@pl.chambagri.fr - 02 41 18 60 50

- Responsable : Pierre-Yves Amprou
- Chargée d'études : Christine Goscianski
- Avec la participation des autres chargés d'études du pôle économie et prospective